

VDI

Une concession pour vous

Programme “Club VDI Star”



Ce site et les documents qui y sont liés sont entièrement fictifs et exclusivement associés à Transport Manager (TM), un jeu de simulation. Toute ressemblance avec des concessions réelles est purement fortuite. Ce site n'a aucun lien avec des concessionnaires réels.

1.La concession :

- Nom du programme : Club VDI Star
- Propriétaire du programme : VDI
- Siège social : Rte d'Ohain 9/A, 1380 Lasne
- Contact :
 - Discord: [Lsctzer]
 - Forum: [Lsctzer]

2.Responsabilité :

Club VDI Star est un programme qui peut s'arrêter à tout moment sans que la concession ait à s'expliquer. Cependant VDI remboursera ou terminera les mois restants. Si un remboursement est décidé, le calcul se fera sur base de : 60.000€/ans divisé par 12 et fois le nombre de mois restant.

La somme sera remboursée intégralement sur le compte du joueur, d'autres solutions de paiement pourraient être proposées au joueur.

Tous les avantages du programme peuvent changer ou disparaître sans que la concession ait à se justifier, un communiqué sera tout de même publié, sur notre site et/ou par d'autre moyen de contact (discord, forum)

Le prix des abonnements Club VDI Star peuvent augmenter ou diminuer dès lors un communiqué sera fait pour que les personnes voulant annuler leur abonnement le fasse dans les temps.

Pour les abonnés Club VDI Star Annuel, une notification leur sera envoyée pour prévenir du prolongement de leur abonnement dans les jours qui suivent et si il y a, l'application d'un nouveau tarif. Les abonnés VDI Star Annuel monthly ne recevront pas de notification cependant ils seront mis au courant lors de l'application de nouveau tarif.

Les abonnements Club VDI Star sont des abonnements à renouvellement automatique, remplir un formulaire de sortie du programme est essentiel pour quitter le programme.

3.Protection des données :

En utilisant le Club, l'utilisateur accepte la collecte et l'utilisation de certaines informations conformément à notre politique de confidentialité, accessible à l'adresse

suivante : Politique de confidentialité

4.Type d'abonnement :

La concession VDI propose :

1. L'abonnement mensuel (1 mois) :

- a. **Durée** : Engagement pour une période de 30 jours, renouvellement automatique chaque mois sans notification.
- b. **Résiliation** : La résiliation des abonnements est possible à tout moment. Les abonnements acquis avec des tarifs ou avantages promotionnels spécifiques peuvent être soumis à une période d'engagement minimum, pendant laquelle la résiliation ne sera pas possible sans pénalités.
- c. **Avantages** : Flexibilité avec la possibilité de résilier ou de changer de forfait à la fin de chaque mois.
- d. **Inconvénient** : Certains avantages sont réservés au membre *Club VDI Star Annuel*
- e. **Prix** : 6.000€/mois

2. L'abonnement annuel (1 an) :

- a. **Durée** : Engagement pour une période de 12 mois avec un tarif préférentiel comparé à l'abonnement mensuel.
- b. **Avantages** : Économique par rapport au forfait mensuel, avec des avantages supplémentaires, comme des services exclusifs et des avantages personnels.
- c. **Inconvénient** : Prix plus élevé sur le long terme
- d. **Cible** : Destiné aux utilisateurs réguliers, qui souhaitent s'investir dans le programme *Club VDI Star* à long terme.
- e. **Prix** : 60.000€/ans

4

5.Les avantages du programmes

Le programme Club VDI Star propose une multitude d'avantages pour tous ses membres que ce soit pour les forfaits annuels ou mensuels.

Avantages	Mensuel	Annuel
Prêt d'un véhicule de remplacement si panne de + de 2 jours.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Réparation dans nos ateliers si panne de + de 2 jours.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Profitez de ventes exclusives privée réservée aux membres du club	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Profitez gratuitement des prolongations au service location.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
-15% sur l'ensemble de notre catalogue de location permanent.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Offrez 1 mois gratuit de "Faster" à un ami grâce à votre code, et recevez également 1 mois gratuit pour vous !	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Profitez d'une garantie étendue à 4 ans pour les véhicules neufs et 2 ans pour les occasions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Remise exclusive sur les devis neuf et d'occasion (-8% et -6%)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Recevez un code promo/bon d'achat après chaque fin de devis	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6. Règlement

- **Le prêt d'un véhicule de remplacement si panne de + de 2 jours :** Seuls les membres qui sont déjà affiliés au moment de la panne sur le bus peuvent en faire la demande. Les véhicules de remplacement sont soumis aux mêmes règles (Les informations légales du service location doit être lu par le client avant de faire la demande d'un bus de remplacement) que les véhicules de location.
- **Réparation dans nos ateliers si panne de + de 2 jours :** Seuls les membres qui sont déjà affiliés au moment de la panne sur le bus peuvent en faire la demande.
- **Profitez de ventes exclusives privées réservées aux membres du club :** Les ventes privées/exclusives sont un produit ponctuel avec un règlement spécifique à chaque nouvelle vente. VDI se réserve le droit de ne pas en proposer sur une période indéterminée sans se justifier.
- **Profitez gratuitement des prolongations au service location. Prolongez** toute vos location gratuitement (sans surplus), le nombre de semaine supplémentaire est bien sûr payant. La location du même véhicule ne peut dans tous les cas pas dépasser 24 semaines consécutives.
- **-15% sur l'ensemble de notre catalogue de location permanent. :** Réduction sur le prix totale du devis (supplément exclus)
- **Offrez 1 mois gratuit de "Club" à un ami grâce à votre code, et recevez également 1 mois gratuit pour vous ! Utilisable** 1 seul fois par mois, le mois gratuit peut se décliner sous deux formes pour "l'ami" : soit un abonnement Club VDI Star mensuel gratuit pour 1 mois avec renouvellement automatique, soit une réduction équivalente à 1 mois (11x (60.000/12)) sur l'abonnement annuel. L'amis doit faire une demande et indiquer le pseudo de l'abonné, l'abonné sera alors contacté pour valider la demande.
- **Profitez d'une garantie étendue à 4 ans pour les véhicules neufs et 2 ans pour les occasions :** Le document sur les informations légales des garanties

ainsi que du SAV sont d'application. Des promos/offres spéciales peuvent exclure cette extension de garantie.

- **Remise exclusive sur les devis neuf et d'occasion (jusqu'à -8% et -6%)** : Tous les devis neufs se voient octroyer une réduction d'environ 8% et les devis d'occasion d'environ 6%. Si le client n'est pas satisfait de sa promotion il peut faire la demande d'une révision ou d'une explication du tarif proposé
- **Recevez un code promo/bon d'achat après chaque fin de devis** : A la fin de chaque devis de véhicule neuf un code promo ou un bon d'achat sera donné gratuitement au client pour sa fidélité. Chaque ticket comporte sa/ses propres règles qui sont fournies dans le document CGV code promo. Le ticket est non accessible et nominatif.
- **Résiliation** : La résiliation du programme *Club VDI Star* doit être effectuée avant la date du prochain renouvellement.
- **Renouvellement automatique** : La concession se réserve le droit de ne pas renouveler automatiquement un abonnement pour diverses raisons (fonds insuffisants, ou sans justification). Dans ce cas, une notification sera envoyée au membre concerné.
- **Notification de renouvellement pour les abonnés annuels** : Les membres souscrivant à l'abonnement annuel du programme *Club* recevront une notification une semaine avant le renouvellement automatique.
- **Refus d'adhésion** : Les futurs membres du programme *Club* peuvent se voir refuser une demande d'abonnement pour diverses raisons (annulations répétées, utilisation inappropriée, fonds insuffisants).
- **Proposition d'Abonnement Alternatif** : Les futurs membres peuvent se voir proposer un autre type d'abonnement. Une justification de la concession pourra être demandée par le joueur.
- **Abonnement Personnalisé** : Un membre peut demander un abonnement personnalisé, bénéficiant de tarifs et d'avantages spécifiques. La concession se réserve le droit de refuser cette demande, en orientant le membre vers un abonnement standard (mensuel ou annuel).
- **Offres et Promotions Exclusives** : Les membres annuels de *Faster* bénéficient de promotions et d'offres exclusives, en fonction de leurs achats et de leur niveau d'engagement. Pour ceux qui souhaitent que leurs achats ne soient pas suivis, il est possible de contacter directement la concession. Dans ce cas, ils ne recevront ni promotions ni offres exclusives.
- **La concession se réserve le droit d'enlever ou d'ajouter certaines options** à certains joueurs en modifiant le prix de celui-ci pour l'ajuster au besoin du joueur. (Avec le consentement du joueur)